UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT D'ÉTUDES LITTÉRAIRES
Méthodologie et projets/Recherche
LIT 8820-10 Plan de cours définitif

Jacinthe Martel, Hiver 2021
Bureau: J-4920
martel.jacinthe@uqam.ca

OBJECTIFS

Ce séminaire vise à initier les étudiants aux exigences de la recherche en études littéraires. Pour ce faire, il s'agira d'aider les étudiants à préciser leur projet de mémoire, à trouver un directeur de recherche et à faire le choix des lectures appropriées pour la réalisation de leur mémoire. Le séminaire permet également aux étudiants de déterminer les composantes du dépôt de projet prévu pour la session suivante.

CONTENU

Le séminaire comporte deux volets complémentaires.

I. Initiation à la recherche

Afin de préparer chaque étudiant aux exigences liées à la rédaction du mémoire, le séminaire fournit les éléments méthodologiques qui sont communs à toute recherche savante et permet d'identifier un champ de recherche. Les sujets suivants seront abordés :
-principaux outils de recherche en études littéraires ;
- types de bibliographies ;
-édition critique ;
-préparation d'un état présent;
-élaboration d'une problématique ;
-normes de présentation du mémoire ;
-préparation à l'activité «Projet de mémoire» (LIT8950).

II. Programme de «lectures dirigées»

Le séminaire doit permettre à chaque étudiant de transformer un intérêt de recherche en un véritable objet de recherche. La part essentielle du séminaire est donc le programme de «lectures dirigées», qui repose sur une bibliographie établie au début du trimestre. Voir la section Travaux.. Ces lectures visent à préciser un domaine de recherche, à développer des choix théoriques et méthodologiques et à faire l'état de la question de façon à pouvoir situer son objet de recherche par rapport aux études existantes. Sans exclure les œuvres de création, le programme de lectures comportera principalement des articles de fond ainsi que des ouvrages de critique et de théorie littéraires nécessaires à l'élaboration d'une problématique de recherche.

STRUCTURE ET FORMAT (Via Zoom)
La structure du séminaire, qui comporte trois étapes complémentaires, repose sur des formats différents.
I.Trois rencontres collectives, au début du trimestre, visent notamment à présenter les outils de recherche liés à la réalisation d'un mémoire en études littéraires.
II. Des rencontres individuelles, sous la forme de tutorat, permettront de discuter par exemple de questions d'ordre méthodologique, de l'avancement des travaux de chaque étudiant ou encore du projet.
III. Les exposés oraux prendront également la forme de séances collectives. Chaque étudiant présentera ses travaux de recherche devant le groupe. Des discussions suivront ; elles permettront de faire progresser la réflexion.
Un calendrier des rencontres individuelles et des exposés sera établi le 25 janvier.

Remarques
1.Le séminaire est conçu comme un lieu de discussions et d'échanges. Il est donc essentiel que tous les étudiants assistent à chacune des rencontres collectives et à tous les exposés.
2. Le dépôt officiel du projet de mémoire se fait normalement au cours du deuxième trimestre pour les étudiants à temps plein et au cours de la deuxième année pour les étudiants à temps partiel. Les étudiants doivent d'abord s'inscrire à l'activité «Projet de mémoire» (LIT 8950 ; trois crédits), qui n'est pas un séminaire et se déroule sous la supervision du directeur ou de la directrice de recherche. Cette activité est sanctionnée par la mention «succès» ou «échec» par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

TRAVAUX
Trois travaux devront être réalisés dans le cadre de ce séminaire. Il faudra aussi me faire parvenir par courriel, **au plus tard le 25 janvier,** un aperçu du projet envisagé (1 page) qui ne fera pas partie de l'évaluation, mais qui permettra d'amorcer la discussion lors de la première rencontre de tutorat.

I.Bibliographie (fichier Word, Times New Roman, 12, interlignes doubles) : 30 %.
La bibliographie comprendra 30 titres : études théoriques et travaux consacrés au corpus étudié et/ou au sujet de recherche.
Cette liste de références doit comprendre des monographies, des articles de fond (aucun compte rendu ou article de journal) et au moins un mémoire ou une thèse. Les 10 titres les plus pertinents (mémoire ou thèse inclus) doivent faire l'objet d'un bref résumé (une vingtaine de lignes max.) comprenant l'approche, le corpus et, surtout, les principales hypothèses et conclusions de l'étude. Les références doivent être systématiques et reposer sur les règles propres au genre.
Date de remise (par courriel) : 8 février.

II. Exposé oral : **30 %.**
D'une durée de **20 minutes,** l'exposé sera l'occasion de présenter une ébauche du projet de recherche et un état de la question. Selon l'état d'avancement des travaux, il s'agira de présenter le corpus, les hypothèses de recherche et, si possible, l'approche théorique.
Dates: 12, 19 ou 26 avril.

III. Travail écrit (fichier Word, Times New Roman, 12, interlignes doubles) : 40%.
Le travail écrit s'inspirera de l'exposé et devra développer le sujet de la recherche. Il ne pourra donc pas s'agir de la version rédigée de l'exposé.
Format : 13-15 pages (Times New Roman 12, double interligne) sans compter la bibliographie des sources consultées.
Dates de remise. Les travaux devront être remis (par courriel) au plus tard 2 semaines après l'exposé. Voir le calendrier.

CRITÈRES D'ÉVALUATION (pour tous les travaux)
L'évaluation reposera sur la capacité de chacun à élaborer une réflexion critique et à en saisir les enjeux théoriques. Elle portera sur les éléments suivants : qualité de la langue, maîtrise des outils théoriques et méthodologiques ; structure et rigueur de la réflexion; précision et clarté de l'argumentation ; connaissance et maîtrise des notions et concepts utilisés; caractère systématique de la bibliographie. Les travaux devront être exclusifs à ce séminaire.
Conformément à l'énoncé de principes adopté par le Département d'études littéraires, l'évaluation des travaux tient nécessairement compte de la qualité de la langue : maîtrise des règles de syntaxe et de composition (organisation générale du texte), justesse et étendue du lexique, respect de l'orthographe. Les travaux devront respecter les normes de présentation des mémoires établies par le Département d'études littéraires (Guide disponible sur le site) et être exclusifs à ce séminaire.
Aucun retard possible pour la remise des travaux sans un document le justifiant (par exemple : une note du médecin).

PISTES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Références générales

-AQUIEN, Michèle et Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Librairie Générale Française, coll. «La Pochothèque», 1999, 753 p.
Centrale Référence PN1021A682.1999.
-ARON, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir. publ.), *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, coll. «Quadrige Dicos Poche», 2004, 654 p.
Centrale Réserve PN41D486.2004.
-CHEVREL, Yves, *La Recherche en littérature*, Paris, PUF, coll. «Que sais-je ?», 1994, 126 p. Centrale Monographies AC20Q84V2908.
-DUCROT, Oswald et Jean-Marie Schaeffer, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langa*ge, Paris, Seuil, coll. «Points-Essais», 1999, 817 p. Centrale Réf P29D8.
-DUPRIEZ, Bernard, *Gradus. Les Procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, Union générale d'éditions, coll. «10\18», 544 p. Arts Référence PN172.D82004.

Suggestion de lecture complémentaire : Jacques Brault, «Au cœur de la critique», dans *Chemin faisant*, Montréal, Boréal, coll. «Papiers collés», 1994, p. 59-71 (Nouvelle édition).

II. Lectures et documents utiles pour les séances collectives des 25 janvier et 8 février

A. Documents numérisés. Disponibles sur le Portail Moodle UQAM
-BEUGNOT, Bernard (et al.), extrait de *Francis Ponge. Bibliographie des écrivains de la France*, Paris, Memmini, 1999.
-Extrait de la bibliographie consacrée à Hubert Aquin dans la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français,* n° 7, hiver-printemps 1984.
-Extrait de la bibliographie consacrée à Francis Ponge dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 100, n° 3, mai-juin 2000.
-«Les différents types de bibliographies».
-Extrait de l'édition critique du poème «Le Lézard» de Francis Ponge ; *Œuvres complètes*, t. I, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 1999.
-Extrait de l'édition critique du texte «Lettre morte (à Gaston Miron)» d'Hubert Aquin ; *Mélanges littéraires* 2, Montréal, BQ, 1995.
-Trois projets de mémoires (acceptés).

B. Article disponible sur Érudit (section des revues savantes).
-BEUGNOT, Bernard et Robert Melançon, «Fortunes de Ponge (1924-1980). Esquisse d'un état présent», *Études françaises*, vol.17, n°s 1-2, avril 1981, p. 143-171.

III. Autres documents. Disponibles sur le site du Département d'études littéraires
https ://littérature.uqam.ca (Étudiants de 2e cycle. Informations pratiques)
-«Guide de présentation des mémoires et des thèses de l'UQAM».
S'il est disponible, il faudra plutôt utiliser le Guide de présentation mis au point par le Département d'études littéraires à l'automne 2020.
-«Modèle pour le projet de mémoire-recherche».
-«Modèle de mémoire et de thèse de l'UQAM» et «Liste de contrôle pour la présentation d'un mémoire ou d'une thèse».
Voir aussi : «Maîtrise en études littéraires» (objectifs, scolarité, description des cours, etc.).
Le descriptif du programme est disponible sur le site www.etudier.uqam.ca

IV. Consignes de l'UQAM pour la participation à un cours à distance (en ligne)
Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut exiger que l'étudiante ou l'étudiant active son microphone et sa caméra, notamment dans le cadre d'évaluations, à moins de circonstances exceptionnelles qui doivent être discutées avec l'enseignante ou l'enseignant.

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours. En cas d'enregistrement, l'étudiante ou l'étudiant sera informé au début de la séance.

Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de désactiver son microphone et sa caméra si elle ou il ne souhaite pas être enregistré. À défaut de désactiver son microphone et sa caméra, l'étudiante ou l'étudiant consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante ou l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.

Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante ou l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, la totalité ou une partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante ou un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

En s'inscrivant à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne, l'étudiante ou l'étudiant accepte et s'engage à respecter les consignes décrites précédemment.

N.B. Les politiques et règlements de l'UQAM sont disponibles sur le site suivant :
https ://instances.uqam.ca/politiques/ Voir en particulier le règlement 18 et la politique 16.

LIT 8820-10 H21
V. CALENDRIER

Les caractères gras signalent les rencontres **collectives**.
Dans ce calendrier, des semaines sont prévues pour des travaux individuels de recherche; aucune rencontre n'est alors prévue.

18 janvier **Introduction** : syllabus, calendrier, travaux.
Le programme de maîtrise et les objectifs généraux du séminaire.
Signature de l'entente d'évaluation.

25 janvier **Instruments et outils de recherche en littérature** :
types de bibliographies; état présent.
Établissement des calendriers pour le tutorat et les exposés.
Remise d'un aperçu du projet.

Semaine du
1e février Tutorat : 1e rencontre

8 février **L'édition critique. Le projet de mémoire**
Remise de la bibliographie

15 février Travaux individuels de recherche

Semaine du
22 février Tutorat : 2e rencontre

……..Semaine de lecture (1er au 7 mars)……...……

Semaine du
8 mars Travaux individuels de recherche

15 mars Tutorat : 3e rencontre

22 mars Travaux individuels de recherche

29 mars Travaux individuels de recherche

5 avril Congé férié.

12 avril **Exposés** (remise du travail : 26 avril)

19 avril **Exposés** (remise du travail : 3 mai)

26 avril **Exposés** (remise du travail : 10 mai)
Conclusion